

Pétition pour maintenir les commerces au centre du village

La Municipalité d'Yvonand étudie en ce moment une adaptation du plan de quartier de la zone des Marais de Mordagne pour permettre l'implantation de surfaces commerciales à cet endroit.

Elle envisage de plus de vendre une partie de cette zone à la société Coop qui souhaite déplacer son magasin à l'extérieur du village.

Nous, soussignés, nous y opposons pour les motifs suivants :

- Risque de désertification du centre du village par la disparition à terme de commerces de proximité (kiosque, laiterie, boulangerie, fleuriste, café et restaurants, etc.)
- Perte d'attrait pour les commerces de la Rue des Vergers (Mingard, Denner, etc.)
- Difficultés d'accès pour les personnes non motorisées ou à mobilité réduite
- Augmentation du trafic pour de courtes distances
- Désintérêt des campeurs et touristes pour le centre historique
- Nécessité de garder des terrains non construits comme surfaces d'échange pour l'aménagement d'une zone sportive.

Par la présente pétition, nous demandons à la Municipalité de ne pas procéder à la vente du terrain à la société Coop que nous souhaitons garder au centre du village et de réserver ces terrains comme surfaces de compensation en vue d'aménagements futurs tels qu'une zone sportive.

Nom et prénom	Rue et numéro	NPA et commune	Signature

Cette pétition peut être signée indépendamment de l'âge, du domicile ou de la nationalité. Veuillez nous renvoyer ce formulaire partiellement ou totalement rempli à :

Comité « Yvonand vivant » – Anne-Sylvie Dubey - Rue des Vergers 3 – 1462 Yvonand

Nous soutenons cette pétition : Alexandre Lecourtier, Emmanuelle Bigot, Claudine Hug, Anne-Sylvie Dubey, Pierre Vigier, Arlette et Fred Vonlanthen, Estelle Bord, Boulangerie Lauria, Garage Gallandat : Pierre Gallandat, Passion florale : Cindy Gallandat, Scherer Terence : Cordonnerie Edelweiss, Scherer Virginie : Onglerie Virginie, Radio TV Brat, Hôtel de Ville d'Yvonand : Gligorov Vane, Nicolas Liechti, Valérie Liechti